

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU) DU CONSEIL ACADEMIQUE UCA DU MARDI 4 DECEMBRE 2018

3- BUDGET FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE 2019

La part du budget 2019 de l'Université Clermont Auvergne, consacrée spécifiquement à la formation et à la vie universitaire, est en nette augmentation par rapport à l'année antérieure. Dans un contexte contraint marqué notamment par la mise en œuvre du plan d'action budgétaire adopté par le CA de l'Université au printemps 2018, il s'agit là d'un véritable choix de la gouvernance de l'Université qui réaffirme ainsi ses priorités stratégiques :

- *privilégier le cœur de métier de l'établissement - la formation et la recherche -,*
- *poursuivre la politique d'amélioration de la qualité de l'offre de formation dans ses différents volets (pilotage et évaluation, innovation pédagogique, internationalisation),*
- *développer les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants,*
- *accompagner l'augmentation des effectifs étudiants et prendre en compte la diversité des besoins de formation aussi bien des étudiants que de notre environnement socio-économique,*
- *mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière de vie étudiante, en soutenant aussi bien les initiatives étudiantes que les services de vie universitaire.*

Le soutien financier au développement des différentes actions de formation et de vie étudiante se traduit par différents choix budgétaires, conforme aux grandes orientations du débat d'orientations budgétaires (DOB) :

*une réduction des dépenses de fonctionnement au profit d'une croissance de l'investissement,
une meilleure maîtrise des charges d'enseignement*

le soutien à des actions ciblées sur les différentes priorités en matière de formation et de vie étudiante

une diversification des sources de financement (crédits loi ORE, Contribution Vie étudiante et de campus, COMESUP Région, PIA via les Nouveaux Coursus à l'Université) qui permet de concilier le développement de nouveaux dispositifs avec les exigences de la soutenabilité financière de l'établissement.

1/LA FORMATION

1 - Charge d'enseignement

Une dotation en HTD a été attribuée à chaque composante, sur la base de leurs effectifs dans les formations accréditées, des ouvertures et fermetures de formations, et après analyse des heures réalisées en 2017/2018.

Des dotations pour la mise en œuvre de la loi ORE viendront compléter celles-ci.

Par rapport à 2017/2018, les dotations pour charge baissent de 2 % (9 548 h).

Dotations 2018/2019 en HTD

BIOLOGIE	16 300	LCSH	34 750
CHIMIE	5 510	MATHS	5 650
DROIT	11 760	MEDECINE	2 350
ECONOMIE	4 900	OPGC	4 100
ESPE	23 050	PHARMACIE	5 420
EUM	21 100	POLYTECH	24 660
EUPI	14 175	PSSSE	11 000
IIA	14 200	STAPS	17 850
IUT 03	38 920	L1 Sciences	18 500
IUT 63	70 200	Licences DEG	25 300
LCC	35 670	Total	405 365

Soutien aux formations : référentiel et encadrement individuel des stages

Un effort de valorisation des responsabilités pédagogiques et de l'encadrement individuel des stages est maintenu, mais en légère baisse conformément à la demande du conseil d'administration :

Référentiel : 11 406 heures soit 490 458 €

(Pour les responsables de formation, les directeurs de première année, les référents relations internationales, handicap...) Le référentiel a été diminué de 1 000 h mais a également changé de périmètre puisqu'il intègre dorénavant certaines fonctions de directions (ex PCA).

Encadrement individuel des stages : 6 242 heures soit 268 406 €

Cet effort de l'établissement s'accompagne du vote en CFVU et en CA des modalités d'encadrement des stages et correspond à la volonté de l'UCA d'améliorer la réussite de ses étudiants et de favoriser leur insertion professionnelle.

L'encadrement individuel des stages pour les diplômés d'ingénieur, les DUT, les Licences professionnelles des IUT et les DEUST n'est pas comprise dans cette enveloppe, elle est incluse dans la charge d'enseignement attribuée aux composantes.

L'enveloppe baisse de 20 % (1 521 h) par rapport à 2017 - 2018.

2 – Dotation fonctionnement et investissement des 20 composantes :

10,3 M€ en fonctionnement.

2,7 M€ en investissement.

Par rapport à 2018, cette dotation – globalement stable – traduit un transfert de 500 k€ du fonctionnement vers l'investissement, en conformité avec les orientations budgétaires générales de l'Université.

3 – Budget piloté par la Direction de la formation

Ce budget se traduit par une réduction des coûts de fonctionnement (d'environ 10%) et par le financement de nouvelles actions, notamment des deux programmes « Nouveaux cursus à l'Université » (NCU) dans lesquels l'Université Clermont Auvergne est impliquée.

	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale
Scolarité centrale	30 000 €		
Observatoire	10 000 €		17 000 €
Innovation pédagogique	97 700 €	20 000 €	71 800 €
NCU Mon Pass Pro	15 000 €	8 000 €	158 000 €
NCU ASPIE	1 000 €		20 500 €
Information et orientation	40 000 €		
BAIP	15 000 €		
Formation continue et VAE	46 800 €		15 000 €
	TOTAL 255 500 €	28 000 €	282 300 €

4 – L'internationalisation des formations

La Direction des relations internationales coordonne les dispositifs de soutien à la mobilité des enseignants et des étudiants, accompagne le développement de l'internationalisation des formations et assure la promotion de l'établissement sur la scène européenne et internationale.

Concernant la coordination des dispositifs de soutien à mobilité entrante et sortante, la DRI agit sur les leviers suivants :

- un accueil privilégié des personnes en mobilité entrante grâce à des dispositifs d'accompagnement spécifiques : (guichet d'accueil unique et centre Euraxess), ainsi que des dispositifs pédagogiques attractifs : FLE, UE libre de parrainage et UE libre STAR)
- un encouragement à la mobilité sortante par la gestion transversale, au bénéfice des composantes, de différents fonds européens, nationaux, régionaux et ressources propres.

Concernant le développement de l'internationalisation des formations, la DRI met en œuvre un dispositif d'appels à projet qui vise à accompagner les composantes dans le montage de partenariats et de formations internationales.

Concernant la promotion de l'établissement, la DRI participe à une sélection de manifestations organisées par Campus France, organisme qui a pour but de valoriser et de promouvoir à l'étranger le système d'enseignement supérieur français.

Le budget consacré à l'internationalisation des formations connaît une légère augmentation par rapport à 2018 :

Programmes de l'union Européenne	1 156 333 €	Erasmus études et stages : bourses étudiants, enseignants, frais de fonctionnement, animations, appui aux UE libres internationales
Appel à projet : missions des enseignants dans les accords bilatéraux	40 500 €	
Appel à projet : soutien à l'internationalisation des parcours de formation	25 000 €	
Appel à projet : bourses de Professeurs invités dans les composantes	160 000 €	
Budget de fonctionnement de la direction des relations internationales	15 000 €	Communication (support, événements...)
TOTAL	1 186 333 €	

5 – Informatique

Travaux et prestations prévus suite aux DUM des composantes, en plus des investissements déjà prévus par la DSI :

- Nouveaux équipements audiovisuels et numériques dans l'un des amphis en Droit, dans l'amphi E de l'ESPE, à l'amphi Varda en LCSH
- Changement de vidéoprojecteurs à l'amphi Hennequin aux Cezeaux, amphis 2 et 3 en Médecine, en PSSSE, au pôle administratif des Cézeaux (salle du conseil ex UFR ST), amphi Recherche
- Odontologie : renouvellement d'une partie des simulateurs de la salle fantôme
- Economie : projet de mise en ligne d'un syllabus
- Etude d'une solution numérique pour la saisie des notes, l'émargement et les états de présence

6 – COMESUP Région

Suite à l'appel à projets Contrat d'Objectifs et de Moyens Enseignement Supérieur, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a accordé les subventions suivantes :

Projet		Subvention obtenue
Learning labs	Transversal	77 000 €
Tutorat innovant	PACES et Droit	84 000 €
JAPP	Médecine	162 000 €
SPEECH	Pharma	
VIRTUODONTO	Odonto	
CAP Pepite	PEPITE	40 000 €
Psy du soir	SSU	25 120 €
Espace d'accueil Handicap	SUH	55 000 €
Salle de rédaction Journalisme	IUT03 et LCC	50 000 €
Accès aux services de santé	SSU	60 000 €
Sport sur les campus territoriaux	SUAPS	20 000 €
UCAPRO	Transversal	45 000 €
EPICERIE SOLIDAIRE	Transversal	50 000 €
		668 120 €

7 - Travaux

Travaux prévus suite aux demandes uniques de moyens (DUM) des composantes, en plus des opérations immobilières déjà engagées par la DIL. D'autres petits travaux sont en cours de chiffrage et d'arbitrage.

- Changement des éclairages sur les amphithéâtres Michel de l'Hospital (Droit), La Rotonde, amphis 2 et 3 à Polytech, du pôle commun IIA-Polytech
- Aménagement de locaux d'accueil d'étudiants à l'OPGC et d'espaces de convivialité en LCSH
- Espace de coworking à l'IUT de Montluçon
- Réaménagement des salles 201 et 205 à l'Ecole de Droit

8 - Loi ORE

Les crédits de masse salariale pour 2019 ne sont pas encore notifiés. En revanche sont déjà annoncés les crédits 2019 hors masse salariale accordés pour l'ouverture de places supplémentaires :

- DUT INFOCOM : 60 000 € pour l'équipement d'une salle de rédaction
- STAPS : 72 000 € pour des équipements sportifs et de la location d'installations (en plus des 104 000 € attribués en 2018)

9 – Masse salariale Titulaires enseignant et enseignants chercheurs, intervenants extérieurs 2019

Masse salariale : 144.3 M €

Heures complémentaires (dont intervenants extérieurs) 8.4 M €

2/LA VIE ETUDIANTE

Le financement et le périmètre de la politique de vie étudiante va être profondément modifié par la mise en œuvre de la Contribution Vie étudiante et de campus (CVEC). Dans la mesure où nous sommes toujours en attente du décret et de la circulaire qui préciseront ces modalités de mise en œuvre dans les établissements, les sites universitaires et les académies, le budget initial 2019 n'a pas intégré ces modifications et s'en est tenu à une approche prudentielle, fondée sur la continuité par rapport aux exercices antérieures. Sur ce volet, il sera amené à évoluer, à l'occasion des budgets rectificatifs en cours d'exercice.

1. Les contrats étudiants et services civiques

L'UCA souhaite favoriser l'emploi étudiant (contrats étudiants) afin d'encourager la participation des étudiants à la vie de l'université et de les soutenir financièrement.

Afin d'améliorer la réussite en première et deuxième année, l'UCA investit dans des dispositifs variés d'accompagnement des étudiants :

- Un investissement important dans le tutorat par les pairs
- Des dispositifs complémentaires pour les L1, accompagnement pédagogique et méthodologique
- L'année de préparation aux études scientifiques, 80 places

Aide à la réussite des étudiants	217 000 €	Contrats étudiants (tutorat), heures d'enseignement, Préparation aux études scientifiques
Vie étudiante et Aide aux personnels de scolarité	283 000 €	Contrats étudiants (bureau de la vie étudiante, soutien animation culturelle, espace d'accueil du CROUS, extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, aide aux inscriptions, hot line, enquêtes d'insertion de l'Observatoire...)

TOTAL contrats étudiants : 500 000 €

Les missions de services civiques recrutés ou en cours de recrutement (d'autres suivront) :

1. Contribuer au développement des relations entre l'Université et le secondaire : présenter et valoriser les parcours de formations en psychologie et en sociologie auprès des lycéens. PSSSE.
2. Aide à la mise en place d'évènements culturels sur les sites universitaires clermontois et animation d'un réseau de correspondants pour le Service Université Culture (SUC).
3. Animer un réseau de référents Vie universitaire, culture, sport et handicap et aider à la mise en place d'actions en ces domaines. DVU
4. Favoriser les échanges et la transmission d'informations par les pairs concernant le milieu universitaire. PACIO
5. Animer la vie étudiante au sein du Bureau de la Vie Etudiante. MVE.
6. Animer un réseau de référents Vie universitaire, culture, sport et handicap et aider à la mise en place d'actions en ces domaines. IUT Vichy, Moulins, Le Puy.
7. Inciter les étudiants à s'investir dans le secteur associatif en favorisant l'accès aux pratiques sportives. IUT Montluçon.

2. Le FSDIE

Le budget 2019 pour le FSDIE s'élève à 273 600 €.

Le principe du subventionnement de projets d'associations étudiantes devant être maintenu avec la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) il y aura toujours 3 commissions d'attribution par année (octobre, février et mai).

Jusqu'à présent, comme la circulaire FSDIE le permettait et la CFVU l'avait voté, 70 % de l'enveloppe était affectée aux projets et 30 % à l'aide sociale.

3. Le SUC

Le budget 2019 du **Service université culture** est de 164 000 €.

Le **Service Université Culture** est producteur, prescripteur, animateur de réseaux. Il met en œuvre la politique culturelle universitaire pour des rencontres singulières avec l'art. Il est également un lieu de passage de l'acte à la réflexion. Il propose et encadre des projets culturels et projets collectifs dans lesquels les étudiants de différentes formations sont impliqués dans les saisons culturelles qu'ils contribuent à organiser et pour lesquelles ils deviennent médiateurs, notamment pour d'autres étudiants. Il met en place des actions avec le service des personnels - CLASS, et avec les missions Développement durable et Diffusion de la culture scientifique et technique, ainsi qu'avec le CROUS.

Le SUC est impliqué dans la mise en œuvre du statut **d'étudiant - artiste**, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional. Ce statut permet de prendre en compte ce public spécifique en valorisant le parcours artistique de l'étudiant. Sont concernés les étudiants qui peuvent justifier de la pratique d'une activité artistique intensive et reconnue.

En tant qu'organisateur, co-organisateur ou participant, le SUC est membre de jurys pour des concours artistiques. Il transmet des informations nécessaires aux étudiants afin de les aider à participer aux jurys de ces concours et y proposer leurs travaux.

Le SUC s'attache à étendre ses propositions à tous les territoires de l'Université Clermont Auvergne, en partenariat avec l'ESPE Clermont-Auvergne, pour les villes où l'école est présente, Aurillac, Le-Puy, Moulins, Montluçon, Vichy, avec des ateliers de pratique en lien avec les acteurs culturels locaux.

Il proposera des actions pour les projets Effervescences et dans le cadre de l'animation du Réseau international des villes Michelin, pilotés par la ville de Clermont-Ferrand.

4. Le SUAPS

Le budget 2019 du Service universitaire des activités physiques et sportives est de 364 000 €.

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportive a pour objectif de proposer et d'organiser la pratique sportive des étudiants et des personnels de l'Université Clermont Auvergne et des établissements associés. Il propose plusieurs dizaines d'activités sportives différentes.

Il a également pour mission l'organisation et la mise en œuvre de la pratique sportive des étudiants inscrits dans les sites territoriaux.

Le SUAPS coordonne le dispositif d'accueil des sportifs de haut et bon niveau, gère l'AS UCA pour l'accès des étudiants aux championnats universitaires et gère également les installations sportives de l'université Clermont Auvergne.

5. Le SUH

Le budget 2019 du Service université handicap est de 152 000 €.

Le SUH assure en direction des étudiants de l'UCA et Associés l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, quel que soit le handicap, dans tous les aspects de la vie universitaire, sur les lieux et pendant les temps universitaires. Il participe à l'élaboration et à la mise en place de la politique handicap en relation avec les différentes structures et services concernés.

Le SUH intervient, en lien avec le SSU et les composantes, pour les aménagements d'études et d'examens, l'accompagnement physique, l'assistance à la prise de notes, l'assistance et le soutien pédagogique. Une partie de ces aides est mise en œuvre via des contrats étudiants.

Au sein du SUH, le Pôle déficience visuelle propose l'adaptation et/ou la transcription des documents pédagogiques et sujets d'examens pour les étudiants et personnels des sites clermontois (gros caractères, transcription braille intégral, abrégé, scientifique, dessin en relief, fichiers numériques).

Plus de 400 étudiants en situation de handicap sont recensés à l'université, dont une centaine est plus particulièrement suivie par le SUH.

6. Le SSU

Le budget 2019 du Service de santé universitaire est de 784 706 €.

Le SSU est accessible gratuitement et répond aux besoins de santé des étudiants : offre de soins adaptée au public jeune, prévention individuelle et collective, étude de l'état de santé des étudiants clermontois et accès aux droits.

Centre de santé, de soins et de consultations, mais également de prévention, les étudiants peuvent être reçus par des infirmières (urgences, soins ambulatoires, écoute, bilan infirmier et visites de prévention...), des médecins (consultations de médecine générale, gynécologie, médecine du sport, médecine interne, médecine tropicale et dermatologie) et des sages-femmes.

Au sein du SSU le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire délivre bilans et consultations (psychologue, psychanalyste, psychiatre, neuropsychologue). Le SSU est également centre de planification et d'éducation familiale.

7. La MVE

Le budget 2019 de la Maison de la vie étudiante est de 29 800 €.

La Maison de la vie étudiante constitue à la fois un ensemble de bâtiments dédiés à la vie étudiante et à la vie universitaire mais également un « service » dont les missions s'articulent autour de la vie étudiante et de la vie associative étudiante.

Les projets portés par la MVE sont initiés et/ou menés en collaboration avec des associations étudiantes, des étudiants en contrat vie étudiante, des services de l'université, des partenaires extérieurs. Ils sont aussi menés en accord avec la politique vie étudiante portée par le vice-président délégué à la vie étudiante.

Pour 2019 la MVE a pour projets de favoriser les échanges entre les occupants des bâtiments, de développer les équipements des bâtiments, mais également de traiter et de suivre des demandes d'occupation des locaux, de maintenir l'accès libre aux salles de la MVE pour les étudiants de l'université, de développer l'offre de pratique musicale libre, et enfin de développer l'activité du BVE, développer l'accompagnement de la vie associative et de l'engagement associatif étudiant.

8. La DVU

Le budget 2019 de la Direction de la Vie universitaire est de 99 500 €.

La mission de la DVU est de proposer des moyens d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien et d'assurer l'information des étudiants.

La DVU développe des projets transversaux permettant d'enrichir la vie du site en lien avec les partenaires externes, notamment le CROUS dont les missions relèvent du domaine « vie étudiante ».

Les principaux dossiers que le budget 2019 permettra de mettre en œuvre sont :

Les contrats étudiants (plus de 800), les statuts étudiants spécifiques, le FSDIE, les conventions relatives à la vie universitaire, la CVEC, le plan de mobilité, les Services civiques.

2019 devrait également voir se développer le nombre d'associations étudiantes labellisées « associations étudiantes de l'UCA ».